



**Conseil Économique  
et social**

Distr.  
GÉNÉRALE

TRADE/WP.7/GE.11/2000/2  
20 décembre 1999

FRANÇAIS  
Original : ANGLAIS

---

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITÉ POUR LE DÉVELOPPEMENT DU COMMERCE,  
DE L'INDUSTRIE ET DE L'ENTREPRISE

Groupe de travail de la normalisation des produits périssables  
et de l'amélioration de la qualité

Section spécialisée de la normalisation de la viande  
27-29 mars 2000, Genève

Point 2 de l'ordre du jour provisoire

QUESTIONS INTÉRESSANT LA SECTION SPÉCIALISÉE  
SOULEVÉES DEPUIS LA HUITIÈME SESSION

Note du secrétariat

Le présent document présente sous forme résumée les résultats de la troisième session du Comité pour le développement du commerce, de l'industrie et de l'entreprise et de la cinquante-cinquième session du Groupe de travail de la normalisation des produits périssables et de l'amélioration de la qualité.

**TROISIÈME SESSION DU COMITÉ POUR LE DÉVELOPPEMENT DU COMMERCE,  
DE L'INDUSTRIE ET DE L'ENTREPRISE**

L'extrait qui suit est tiré du rapport du Comité (ECE/TRADE/231, par. 34 à 37) :

**6 b) Groupe de travail de la normalisation des produits périssables et de l'amélioration de la qualité**

Documentation : TRADE/WP.7/1998/9 Rapport de la cinquante-quatrième session du Groupe de travail de la normalisation des produits périssables et de l'amélioration de la qualité

TRADE/1999/3 Groupe de travail de la normalisation des produits périssables et de l'amélioration de la qualité : note du secrétariat

34. Le Vice-Président du Groupe de travail de la normalisation des produits périssables et de l'amélioration de la qualité (WP.7), M. David Priester (États-Unis), a donné un aperçu des résultats de la session de novembre 1998 du Groupe de travail, ainsi que des sessions de ses sections spécialisées sur les pommes de terre de primeur et de conservation et sur la viande qui s'étaient réunies dans l'intervalle. Il a en outre rendu compte des travaux exécutés en coopération avec l'Union européenne et diverses organisations internationales (OCDE et Commission du Codex Alimentarius OMS/FAO) et a signalé que le secrétariat avait créé un nouveau site Web sur l'Internet, contenant le texte des normes ainsi que des renseignements sur les réunions (<http://www.unece.org/trade/agr/welcome.htm>). Le Comité a approuvé le rapport de la cinquante-quatrième session du Groupe de travail.

35. Le Président du Comité, M. Vilchez-Barros, exerçant également les fonctions de président du Groupe de travail, a informé le Comité des efforts entrepris pour promouvoir à l'échelon international les normes de la CEE relatives aux produits commerciaux en vue d'en développer l'utilisation et d'éviter un chevauchement d'activités qui risquerait de se produire dès lors que les travaux réalisés n'ont pas été diffusés :

- L'Espagne a prévu de fournir des traductions non officielles des normes de la CEE en espagnol pour les faire connaître en Amérique latine;
- Le Groupe de travail était représenté à une réunion d'experts des normes agricoles organisée par la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO) de l'ONU. Pour cette réunion, la CESAO avait traduit en arabe 25 normes de la CEE, qui sont actuellement examinées par les gouvernements en vue d'être adoptées en tant que normes de la CESAO;
- Des contacts ont également été établis avec les autres commissions régionales de l'ONU (pour l'Afrique, l'Amérique latine et les Caraïbes, ainsi que l'Asie et le Pacifique).

36. La délégation de la Communauté européenne, parlant aussi au nom des 15 États membres de l'Union européenne, a fait savoir que la Communauté continuait d'accorder une grande priorité aux travaux de la CEE sur les normes agricoles. La Communauté européenne a par ailleurs proposé que le Comité pour le développement du commerce, de l'industrie et de l'entreprise envisage un éventuel transfert à la CEE des travaux effectués par l'OCDE sur les brochures explicatives relatives aux normes de la CEE. La délégation a invité le secrétariat à établir un document de travail sur les modalités à prévoir pour réaliser ces travaux, y compris une description précise des coûts (personnel supplémentaire, production des brochures) et de la façon dont ils pourraient être financés. Le document en question devrait être élaboré à temps pour pouvoir être examiné à la session suivante de la Section spécialisée de la coordination de la normalisation des fruits et des légumes frais qui aura lieu du 25 au 28 octobre 1999, puis par le Groupe de travail qui se réunira du 3 au 5 novembre 1999. La délégation des États-Unis a appuyé cette démarche. Le Comité a approuvé la demande concernant l'étude envisagée.

37. La Directrice de la Division du commerce a dit que le secrétariat effectuerait l'étude demandée, mais qu'il importait au plus haut point que la CEE ne compromette pas les excellentes relations existant au niveau institutionnel avec l'OCDE. Elle a invité les États membres à tenir l'OCDE et son secrétariat informés des demandes adressées à la CEE, ainsi que de la suite donnée à ces demandes. La délégation de la Communauté européenne a noté qu'elle avait déjà à maintes reprises fait connaître son opinion à ce sujet aux réunions de l'OCDE et continuerait de le faire. La délégation des États-Unis a déclaré qu'elle tiendrait le secrétariat de l'OCDE informé de cette question.

#### **CINQUANTE-CINQUIÈME SESSION DU GROUPE DE TRAVAIL DE LA NORMALISATION DES PRODUITS PÉRISSABLES ET DE L'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ (WP.7)**

L'extrait qui suit est tiré du rapport du Groupe de travail (TRADE/WP.7/1999/7) :

#### **Section spécialisée de la normalisation de la viande (porcine, bovine et de volaille)**

Document : TRADE/WP.7/GE.11/1999/5

28. Le secrétariat a fait un bref résumé des travaux accomplis lors de la session tenue cette année par la Section spécialisée :

- Le groupe poursuit ses travaux d'élaboration d'une norme pour la viande bovine. Les prescriptions générales ont été séparées dans la norme de celles relatives à la viande bovine afin qu'on puisse s'y référer aussi lors de l'examen des autres types de viande (ovine et caprine);
- Il a été décidé d'examiner la norme sur la viande porcine en vue de l'intégrer dans la nouvelle structure;
- Le groupe a préparé la réunion de rapporteurs (qui s'est tenue à Brisbane du 5 au 7 octobre 1999) chargée de mettre la dernière main aux prescriptions relatives à la viande bovine;

- La section spécialisée a décidé de collaborer avec le Groupe de travail des politiques d'harmonisation technique et de normalisation en vue de la création d'un label de qualité CEE-ONU pour la viande. Les rapporteurs établiront un projet de protocole.

29. Le groupe a l'intention de mettre la dernière main aux prescriptions relatives à la viande bovine à sa prochaine session et de les présenter au Groupe de travail pour adoption.

30. Comme suite à la proposition faite par la Section spécialisée, le Groupe de travail a adopté les prescriptions générales concernant la viande bovine qui figurent à l'annexe 4 du document TRADE/WP.7/GE.11/1999/5 et approuvé la suppression des mots "(porcine, bovine et de volaille)" dans la dénomination de cette section. Les prescriptions générales seront publiées sous la cote TRADE/WP.7/1999/7/Add.6

31. Le Groupe de travail a approuvé le rapport de la Section spécialisée, y compris les travaux futurs.

32. Le Président s'est félicité de la participation très active du secteur privé aux travaux de ce groupe.

*Groupe de travail des politiques d'harmonisation technique et de normalisation*

96. Le secrétariat du Groupe de travail CEE des politiques d'harmonisation technique et de normalisation (WP.6) a exposé les activités de cet organe, en particulier celles consacrées à l'élaboration d'un accord international sur l'harmonisation technique. Cet accord a pour objectif d'harmoniser les principes, les méthodes et les moyens d'élaboration, de présentation, d'application et de confirmation des normes, règlements techniques et procédures d'évaluation de la conformité. Il aura un caractère général (accord-cadre), mais comprendra des obligations concrètes sur certains sujets qui feront l'objet de protocoles à l'accord. Il a été proposé qu'un de ces protocoles pourrait être consacré à une marque attestant la qualité de la viande, qui est actuellement en préparation par la Section spécialisée de la normalisation de la viande.

97. Le Groupe de travail s'est félicité de l'idée de collaborer avec le WP.6. Après débat, il a été décidé que le premier projet de la marque attestant la qualité, une fois établi par la Section spécialisée de la normalisation de la viande, sera soumis aux fins d'observations au WP.6, puis en vue d'un examen ultérieur et de son approbation à la réunion du Groupe de travail prévue en novembre 2000.

-----